

SOLIDARITÉ AVEC SOULEIMAN STOP AUX MENSONGES



Lorsque l'on s'attaque à un militant de la CGT, c'est toute la CGT que l'on attaque. Nous avons été plus d'une centaine d'agents et de militants de la CGT, le 7 juillet devant le Quadrium pour montrer notre solidarité envers Souleiman et exiger la reconduction de son contrat.

Avec détermination nous avons interpellé M. Patrice Bessac. Il ne voulait pas nous recevoir, mais face à notre mobilisation, il se ravisera et une délégation sera reçue.

La délégation composée d'agents et accompagnée par Denis Vinchent, coordinateur de la CGT Île de France des services publics est reçue par Madame la Vice Présidente aux RH. (M. Bessac est excusé)

Notre délégation acte :

- Que l'administration daigne enfin respecter les instances paritaires et prend en compte l'avis de la CCP qui a rejeté la décision de fin de contrat d'un agent mandaté syndical.
- Madame la Vice Présidente insiste que s'il s'avère qu'il y a discriminations (syndicales, d'origines ou de religions), rappelant que pour le Président il s'agit de lignes infranchissables, des sanctions seront prises.
- Depuis la fin du mouvement social à la DPVD et la campagne des entretiens d'évaluation, l'ambiance dans ce service est délétère, que l'administration recevait des lettres anonymes... alors elle diligente une enquête administrative.
- À l'issue de cette enquête, l'administration propose le renouvellement de contrat de 12 mois soit sur le même poste, soit dans un autre service.

Notre délégation a demandé fermement que l'enquête ne porte pas sur les lettres anonymes. Nous prenons acte que l'administration n'a pas donné de précision sur sa gestion des lettres anonymes. Nous avons dû demander que l'employeur prenne ses dispositions, applique la protection fonctionnelle pour les agents menacés.

Pourtant le lendemain, nous sommes informés que le non-renouvellement restait une option à l'issue de l'enquête administrative.

Pour nous, c'est inacceptable de vouloir enjamber l'avis de la CCP et de réinterroger sans cesse la prétendue culpabilité de notre camarade.

La CGT Est Ensemble dénonce avec force l'attitude de l'employeur.

Il n'y a aucun reproche sur la manière de servir de notre camarade.

Respect du droit syndical pour tous les agents d'Est Ensemble

Renouvellement du contrat et titularisation de notre camarade

Respect de la parole donnée

VIGILANTS, SOLIDAIRES ET DÉTERMINÉ-ES JUSQU'AU 31 JUILLET



facebook/cgtestensemble



cgt@est-ensemble.fr



cgtestensemble.blog